

# Les dérives sectaires

Document réalisé par  
l'association Raptor Neuropsy



**Isaline LANDELLE**  
Dino-Passionné·e



**Alison DEMANGEON**  
Docteure en psychologie



- Janvier 2024 -

# Sommaire

**Introduction**



**Définition : qu'est-ce qu'une dérive sectaire ?**

**Les signes**



**La relation d'emprise**

**Les conséquences**



**Comment aider une personne victime de dérives sectaires**



# Introduction

Les années 2000 ont vu s'éteindre la notion de "secte" au profit de celle de "dérive sectaire". Cette évolution de langage fait suite au rapport de la MIVILUDES de 1999 qui, en listant les différentes sectes reconnues, n'incluait pas les mouvements et autres groupes à risque de dérives (cf. rapport de la MIVILUDES, 2021). Ainsi, les définitions de sectes et mouvements sectaires ne font pas partie du cadre légal. La loi s'intéresse non pas au cadre (la secte) mais aux pratiques utilisées en son sein ou en dehors des sectes (les dérives sectaires). Une secte peut donc exister tant que ses méthodes ne portent pas "atteinte à l'ordre public, aux lois et aux règlements, aux libertés fondamentales et à la sécurité ou à l'intégrité des personnes" (1).

Les dérives sectaires peuvent toucher tout le monde et les personnes traversant une période difficile sont plus à risque. Les périodes de crise (ex : covid, crise climatique) augmentent le risque de se tourner vers une dérive sectaire. Par ailleurs, une bonne connaissance de ce qu'est une dérive sectaire ne protège qu'en partie du risque de tomber dedans, tant les mécanismes impliqués sont nombreux et complexes.

Le rapport annuel de la Miviludes indique qu'en 2021, 4020 saisines ont été faites concernant des dérives sectaires (20% concernent la santé dont 70% pratiques de soins non conventionnels, et 4% concernent le complotisme et le mouvement antivax). Les principaux axes du rapport concernent les "multinationales" de la spiritualité (ex : Scientologie), les petites structures (bien-être, alimentation, santé), et les "gourous 2.0" (isolés et autonomes).

Selon le Conseil National de l'Ordre des Médecins (2019), 40% des dérives sectaires ayant fait l'objet d'un signalement concernent le domaine de la santé. Il semble alors primordial d'informer les patient-es sur ces risques afin de les protéger au mieux de pratiques pouvant être dangereuses pour leur santé tant physique que psychologique.

(1) <https://www.miviludes.interieur.gouv.fr/quest-ce-quune-d%C3%A9rive-sectaire/que-dit-la-loi>

# Définition



Selon la MIVILUDES (Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires), une dérive sectaire est la **mise en œuvre de techniques et/ou de pressions pour obtenir un état de sujétion chez une personne** (soumettre une personne à un pouvoir, une autorité arbitraire et contraignante) qui a pour conséquences des dommages sur la personne, son entourage et/ou la société.

Cette manipulation exercée à l'encontre de la personne touche tous les pans de sa vie :



Ses relations



Son temps



Sa psyché



Ses finances  
etc.

Entre les nombreuses activités auxquelles il lui faut participer et le temps quotidien régit par des habitudes imposées, la victime n'a même plus le temps de penser à autre chose qu'au mouvement.

Dans le champ de la santé, au travail, au sein des religions, via le développement personnel ou encore croyances, les dérives sectaires existent en réalité partout et sont si nombreuses qu'il est difficile de les répertorier.

Dans le domaine de la santé, par exemple, une liste (2) non exhaustive de pratiques, publiée sur le site de la MIVILUDES, s'axe autour de différentes méthodes :

- les méthodes psychologisantes
- les méthodes par massage ou apposition des mains
- les méthodes par ingestion de substances diverses
- les méthodes aux fins prévention et de développement personnel
- les méthodes par le rééquilibrage de l'énergie

[2] <https://www.miviludes.interieur.gouv.fr/quest-ce-quune-d%C3%A9rive-sectaire/o%C3%B9-la-d%C3%A9celer/les-d%C3%A9rives-sectaires-dans-le-domaine-de-la-sant%C3%A9/quell>

Nous connaissons tous·tes des grands organismes épinglés par la MIVILUDES (Scientologie, Témoins de Jéhovah, etc.) mais **les dérives se font de plus en plus via des personnes isolées**, se disant maîtresses d'une connaissance / d'une vérité, porteuses de croyances.



La MIVILUDES parle ainsi d'un **mouvement "gazeux"**, les domaines étant très nombreux et disparates, venant de personnes autonomes ou de groupes qui essaient, se font et se défont.

Par exemple, des pseudosciences se créent de manière permanente et donc en l'absence de preuves scientifiques et peuvent être à risque de dérives sectaires.

Les exemples sont nombreux : Reiki, magnétisme, acupression, etc.



Elles sont souvent introduites par les proches de la personne, qui va présenter une nouvelle technique, une nouvelle thérapie, une nouvelle croyance... mais peuvent aussi être introduites par des praticien·nes déjà dans le réseau.

D'ailleurs, les dérives sont davantage liées aux praticien·nes qu'aux pratiques elles-mêmes. Par exemple, l'EMDR (Eye Movement Desensitization and Reprocessing), méthode conseillée dans l'accompagnement du syndrome de stress post-traumatique, est pourtant répertoriée comme pratique à risque. Comme pour toute thérapie, un·e professionnel·le mal intentionné·e ou mal formé·e peut induire de faux souvenirs chez une personne ou utiliser cette méthode pour l'assujétir.

# Les signes

Les critères permettant de qualifier une activité de dérive sectaire sont variés (psychiques, sociaux, financiers...). Mais attention, un seul critère ne suffit pas à détecter un risque de dérive sectaire et tous les critères n'ont pas la même importance. Nous exposons ici les principaux critères. Vous pouvez retrouver l'ensemble des critères dans la fiche de synthèse de la MIVILUDES en bibliographie de ce livret.



## Psychiques (déstabilisation mentale) :

- La personne ne voit pas d'autres vérités que la doctrine enseignée et les débats sont impossibles sur ce sujet.
- La personne est totalement dévouée à celui ou celle détenant la connaissance du mouvement et au groupe lui-même.
- Une diabolisation du monde externe au mouvement.
- Un nouveau vocabulaire apparaît, ce qui ajoute au sentiment d'isolation et de diabolisation du monde extérieur.



## Isolation sociale :

- Fin des relations avec les personnes extérieures, vues comme un danger pour la personne (elle ne "vibre" pas assez, conflits liés aux critiques du mouvement, elles ne te "comprendront" pas, etc.).
- Démission car le travail ne correspond plus aux exigences du mouvement.
- Changements soudains d'habitudes (alimentaires, arrêt d'activités, habillement, etc.).



## Mises en difficulté financière :

- Elles sont liées au différents stages, formations, dons à effectuer pour le mouvement.

# La relation d'emprise

La relation d'emprise entre un·e manipulateur·rice et sa victime s'instaure insidieusement. Elle commence bien souvent par une **période de séduction**. La victime peut être séduite par la promesse d'une guérison indolore et sans effet secondaire, par la présentation d'une méthode révolutionnaire pour sa vie. Le gourou va user de **techniques de séduction** en lui présentant par exemple des personnes ravies de ces méthodes, en l'accueillant chaleureusement au sein du mouvement, en la couvrant d'amour (love-bombing) et/ou encore en mettant en avant nombre de ses valeurs. Cette phase entraîne ainsi une certaine **admiration du gourou** par la victime. Attachée à l'attention et à l'amour qu'on lui porte, la victime entre en réalité dans une relation d'emprise **dont il est difficile de sortir**.

L'emprise peut être définie comme une **relation de domination** conduisant à des abus sur plusieurs plans (psychologiques, physiques, sociaux et financiers). Cette relation est **bien souvent destructrice** : elle peut conduire au suicide de la personne qui en est victime, ou à un passage à l'acte de la part de l'auteur·e. Cette relation de domination peut s'exercer aussi bien entre deux personnes, qu'entre une personne et un groupe. Elle a pour objectif de **soumettre l'autre en usant de techniques de manipulation**. Dans cette relation, l'autre passe du statut de sujet à celui d'objet. D'existant·e, iel devient inexistant·e.

Dans une telle relation, **la violence est courante**. Elle peut prendre plusieurs formes : physique, psychologique, économique, etc. Les liens entre l'auteur·e et la victime ne servent qu'à **assujettir** et **instrumentaliser** l'autre. De cette relation né un grand **sentiment d'insécurité**.

Enfin, la relation d'emprise a de particulier la **dissonance cognitive** qu'elle peut créer chez la personne qui en est victime. En effet, la victime peut comprendre que cette relation n'est pas saine et lui fait du mal, pour autant, **en sortir est très compliqué**. La vie entière du sujet tourne bien souvent autour de cette relation d'emprise.



# Les conséquences

Les conséquences peuvent être multiples. On peut en repérer plusieurs types : psychologiques, sociales, financières et physiques.



## Psychologiques :

- Un **état de sujétion psychologique**, c'est-à-dire une dépendance complète au groupe/à l'individu, une aliénation au groupe et une régression psychologique.
- Une **perte d'esprit critique**.
- Un **abus de faiblesse**.
- Des **violences psychologiques** : la victime s'efforce d'exercer au mieux les activités du mouvement mais peut perdre confiance en elle, ayant le sentiment de ne jamais faire assez. Elle est ainsi sujette à une forte anxiété. Une dépression peut s'en suivre. Ce type de trouble revient d'ailleurs souvent dans les témoignages d'ex- adeptes.
- L'emprise psychologique peut entraîner des **violences physiques et sexuelles qui sont banalisées** au sein du mouvement pour le bien de la croyance ou pour atteindre un meilleur niveau "spirituel" par exemple.

## Sociales :



- **Isolement** : sentiment de n'être compris-e par personne, adoption d'un vocabulaire propre au mouvement. Toute personne extérieure au mouvement et critique vis-à-vis de celui-ci se voit écartée de la vie de la victime, car considérée comme une menace ;
- **Entraînement des enfants** dans le mouvement.



### Financières :

- **Endettements** : des **pressions financières** peuvent être exercées (dons financiers, mobiliers pour soutenir le mouvement, formations, stages, etc.).



### Physiques :

- Une **mise en danger** de la personne, notamment en cas de pratiques de soins non conventionnelles et via les pratiques elles-mêmes (le jeûne, la prise de psychotropes, les régimes alimentaires restreints, etc.).
- Le risque d'un **arrêt de son suivi médical** et/ou de ses traitements.

Ces conséquences **peuvent être à l'origine de troubles psychologiques** tels qu'un syndrome post-traumatique ou une dépression. La personne se retrouve dans une grande détresse, notamment lors de sa sortie du mouvement.

Cette sortie entraîne principalement une **perte de repères** : quitter le mouvement veut dire quitter un entourage, retrouver de nouvelles habitudes, conscientiser la violence de cette expérience, etc.

Cette difficulté est d'autant plus grande que les mouvements encouragent bien souvent les adeptes à **consacrer énormément de temps au mouvement**. La vie des adeptes est concentrée autour de cette activité.

# Comment aider une personne victime ?



- **Rester en contact.** Une des raisons qui peut pousser l'adepte à rester dans une dérive est la peur de l'isolement une fois sorti du mouvement puisque toute sa vie tourne autour. Rester en contact peut lui permettre de savoir qu'il y a des personnes qui l'attendent à la sortie.
- **Éviter les conflits autour du mouvement** et les critiques qui risquent de l'amener à une rupture de contact.
- **Discuter avec elle du mouvement** et des raisons qui l'ont amenée à s'y intéresser et à y rester.
- **Ne pas le/la forcer.** Le plus souvent, la personne accumule au fil des années des doutes qui peuvent finir par la faire sortir du mouvement. Les extractions de force n'ont pas démontré de forte efficacité notamment car l'emprise reste. Une déprise est longue à se mettre en place.

- **Lui proposer des activités qui peuvent éveiller sa curiosité** et des sentiments positifs, sans remettre en question les activités du mouvement, évoquer des souvenirs, etc pour le ramener vers le réel.



- **Demander de l'aide aux associations**, notamment pour acquérir des connaissances sur le mouvement et être conseillé.



- **Recueillir des preuves évidentes** montrant l'emprise du mouvement (condamnations, témoignages, mouvement épinglé par la MIVILUDES, etc) et amener la personne à découvrir d'elle-même ces faits plutôt que lui imposer.



# Les organismes d'aide et associations

Aider une personne dans une dérive sectaire est **une affaire très délicate et difficile**. Si malgré tous vos efforts pour lui venir en aide, la personne continue de s'enfermer dans une dérive sectaire et coupe les liens avec vous ou d'autres, **sachez que vous n'en êtes aucunement responsable**.

Des **permanences d'écoute** mises en place par des organismes et associations existent et peuvent vous aider :



Le **GEMPPI** propose  
une permanence psychologique  
au 07 68 31 35 26  
les mercredis de 17h à 19h30



Sur le site internet de la **MIVILUDES**, vous pouvez envoyer des saisines concernant un mouvement ou une dérive sectaire dont proche est victime. La victime peut également le faire d'elle-même.



**L'UNADFI** (Union nationale des Associations de Défense des Familles et de l'Individu victimes de sectes) propose un fond documentaire sur les dérives sectaires.

# Bibliographie

**Buffet, A. (2023).** Chapitre premier. Définir l'emprise. Dans : Anne-Laure Buffet éd., *L'Emprise* (pp. 7-22). Paris cedex 14: Presses Universitaires de France.

**Conseil national de l'ordre des médecins (2023).** *Les pratiques de soins non conventionnelles et leurs dérives*. Repéré à : [https://www.conseil-national.medecin.fr/sites/default/files/external-package/rapport/4xh6th/cnom\\_psnr.pdf](https://www.conseil-national.medecin.fr/sites/default/files/external-package/rapport/4xh6th/cnom_psnr.pdf)

**Groupe d'étude des mouvements de pensée en vue de la protection des individus (2018).** *Gestion des risques sectaires [MOOC]*. Association GEMPPI. Repéré à : <https://www.gemppi.org/formations/mooc-gestion-du-risque-sectaire/>

**Guivarch, J. & Glezer, D. (2012).** Victimes de dérives sectaires : place des expertises psychologiques et psychiatriques. *L'information psychiatrique*, 88, 467-475. <https://doi.org/10.1684/ipe.2012.0942>

**Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (2022).** *Rapport d'activité 2021*. Repéré à : <https://www.miviludes.interieur.gouv.fr/publications-de-la-miviludes/rapports-annuels/rapport-dactivit%C3%A9-2021>

**Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires & secrétariat général du comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (2021).** *Fiche de synthèse. Lutte contre les dérives sectaires*. Repérée à : <https://www.cipdr.gouv.fr/wp-content/uploads/2021/04/Fiche-synthese-derives-sectaires-pref.pdf>

**Pachoud, D. (2019).** Accompagner un adepte vers la sortie de l'emprise sectaire. Association GEMPPI. Repéré à : <https://www.gemppi.org/aide-aux-victimes/accompagner-un-adepte-vers-la-sortie-de-lemprise-sectaire/>

**Union nationale des Associations de Défense des Familles et de l'Individu victimes de sectes (2018).** *Faire sortir un adepte d'une secte*. Repéré à : <https://www.unadfi.org/prevention/cles-pour-comprendre/atteintes-a-la-personne/accompagnement-des-victimes/faire-sortir-un-adepte-dune-secte/>

# Pour aller plus loin

## Films documentaires :

- “Scientologie, sous emprise” par Alex Gibney (2015)
- “Le parcours des gourous” par Peter Dincklage (2023)
- “Sous emprise : au coeur des dérives sectaires” par Spline LND (2023)

## Podcasts :

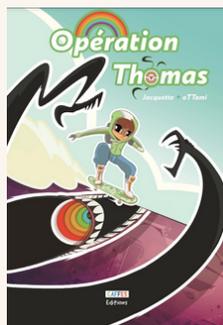
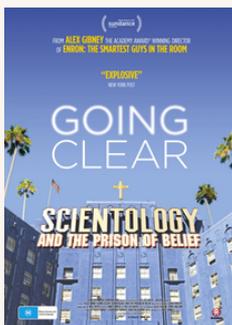
- “Reiki, tantra et emprise mentale” - Méta de Choc, jan. 2020
- “Coaching : l'Eldorado de la manipulation mentale” - Méta de Choc, oct. 2021

## BD jeunesse :

- “Opération Thomas” par le Centre national d'Accompagnement Familial Face à l'Emprise Sectaire (Caffes), illustré par Jaquette et oTTami (2022). Disponible gratuitement à l'adresse : <https://caffes.fr/02-agir-prevention-scolaires-et-jeunes/>

## Magazine :

- L'ADN n°32 - “Tous chamanes” (mars 2023)



L'association Raptor Neuropsy remercie chaleureusement Isaline LANDELLE, dino passionné-e par le sujet des dérives sectaires, pour son immense contribution à ce livret.

Si vous aussi vous êtes passionné-e par un sujet et souhaitez le partager au plus grand nombre via le Raptor, n'hésitez pas à nous contacter !



